reconnaîtrons plus le Parlement. Je me demande ce qu'il veut dire par là et quelles mesures le gouvernement présentera la session prochaine.

M. Bell: Le «président» Trudeau.

M. MacEwan: On modifiera peut-être la fiscalité et les mesures sociales. Un matin je me rendais à la Chambre en compagnie d'un député qui appartient au parti au pouvoir.

L'hon. M. Turner: Vous avez les idées larges, Russ.

M. MacEwan: Il m'a demandé combien il y avait à la Chambre de députés de la province que j'ai l'honneur de représenter. Je lui ai dit. Il m'a répondu: «C'est trop. Je représente une grande circonscription urbaine et je n'estime pas juste que votre province compte autant de représentants». J'ai répondu: «Essayez d'y changer quelque chose; le nombre des représentants de ma province est établi par la loi. Leur nombre ne saurait être inférieur à celui des sénateurs». Il a dit alors: «Nous changerons cela». C'est peut-être l'intention du gouvernement: modifier l'Acte de l'Amérique du Nord britannique et le nombre des députés qui ont le droit de représenter les provinces. C'est peut-être pour cela que le gouvernement a présenté l'article 75c.

Parlant d'articles du Règlement, le député a dit: Nous allons les mettre à l'essai et s'ils ne sont pas satisfaisants, nous les modifierons. Je me demande qui les modifiera. Comment pouvons-nous nous fier à un gouvernement quand on sait que le premier ministre (M. Trudeau) a dit au Jour de l'An, après que l'article 16A eût été retiré à la suite du fameux discours du ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration (M. MacEachen), qui s'est mis en vedette aujourd'hui et a bondi dans l'allée pour prendre la parole—on le pousse toujours en avant dans des occasions comme celle-ci...

L'hon. M. Turner: C'est un grand Néo-Écossais.

M. MacEwan: C'est un représentant de la Nouvelle-Écosse, à vrai dire, le seul chez nos vis-à-vis. Il fut un temps où nous étions heureux qu'il n'y ait pas de libéraux de ma province au Parlement. Mais cela reviendra.

Une voix: Et très bientôt.

L'hon. M. Turner: Un sur dix, c'est de bon augure.

M. MacEwan: Le grand-père du ministre de la Justice était Néo-Écossais.

[M. MacEwan.]

L'hon. M. Turner: De votre comté.

M. MacEwan: Le ministre l'a oublié, je pense, car il appuie ces modifications au Règlement. Nous, de la Nouvelle-Écosse, défendons la démocratie, et je m'étonne de l'attitude du ministre à cet égard.

M. Bell: Il a déserté le Québec.

M. MacEwan: Le député de New Westminster a dit que le gouvernement modifierait le Règlement au besoin. Comment nous fier au gouvernement, quand on sait que le premier ministre a déclaré aux Canadiens, au cours d'une entrevue télévisée, tout juste après le retrait de l'article 16a à la Chambre: Nous ne tenons pas vraiment à modifier sensiblement le Règlement; nous avons simplement pris l'opposition au piège pour qu'elle accepte une partie des règles que nous proposions. Comment croire un premier ministre qui fait pareille déclaration?

Le député de Westminster a déclaré que certains députés sont ici depuis trop long-temps. C'est peut-être vrai. Le ministre du Revenu national (M. Côté) est ici depuis trop longtemps. Il perçoit maintenant les impôts, ce qui ne l'aidera pas à l'avenir, car il se peut que les gens lui en veuillent personnellement. Il n'appartient ni au député de New Westminster, ni au premier ministre, ni à aucun membre du gouvernement de me dire, à moi, le député de Central Nova, que je suis ici depuis trop longtemps. C'est aux Canadiens d'en décider.

Des voix: Bravo!

M. MacEwan: Dans la région que je représente, il n'y a pas de producteurs de betteraves comme dans celle du député d'Essex (M. Whelan); nous avons des mineurs, des agriculteurs, des pêcheurs et des ouvriers du chantier naval qui sont en faveur de la démocratie. Ils m'ont élu, moi et d'autres députés. J'estime qu'il n'appartient pas au gouvernement de présenter des règlements destinés à museler le Parlement.

M. Howard (Skeena): N'oublie pas que ce sont des libéraux, Russ.

M. MacEwan: C'est exact. La question a été posée: que s'efforce de faire le gouvernement? La réponse est simple: il s'efforce de contrôler la procédure de la Chambre. En d'autres termes, il s'efforce de transformer le Parlement en factotum du gouvernement. Une de nos plus anciennes traditions, c'est que le Parlement régit ses propres règles. C'est le Parle-